

L'intelligence artificielle va-t-elle transformer la logique juridique ?

Benoît Frydman

Professeur, Faculté de droit - Université Libre de Bruxelles

Chercheur Centre Perelman de Philosophie du Droit

Le vendredi 11 octobre 2019

11h30 à 13h – repas offert

FTX 202

La révolution numérique est en train de transformer radicalement la société et le mode de vie des gens. Elle bouleverse donc également le droit non seulement dans les dispositifs de régulation et normalisation des comportements, mais également jusqu'aux fondements de la raison et de la logique juridiques. L'objectif de ce séminaire est d'en discuter quelques exemples.



Benoît Frydman est Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et à Sciences Po Paris. Il est chercheur au Centre Perelman de Philosophie du Droit. Il a publié notamment *Le sens des lois. Histoire de l'interprétation et de la raison juridique*, 3ème éd., Bruylant, 2011 et *Petit manuel pratique de droit global*, L'Académie en poche, 2014. Benoît Frydman est membre de l'Académie Royale de Belgique et de l'Académie européenne de théorie du droit. Il a siégé au Conseil supérieur de la justice et co-présidé la Commission de réforme de la cour d'assises. Il a été avocat au Barreau de Bruxelles, chercheur au Fonds de la recherche scientifique et Visiting Research Fellow au Wolfson College de l'Université d'Oxford.